



# Projet éducatif 2023-2027

## École La Sablonnière

**Centre  
de services scolaire  
des Draveurs**

Québec 

# Table des matières

- ▶ Avant-propos
- ▶ Mot de la direction de l'école et de la présidente du conseil d'établissement
- ▶ Portrait de l'établissement
- ▶ Modalités d'élaboration
- ▶ Mission, vision et valeurs
- ▶ Analyse de l'environnement
- ▶ Présentation des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles
- ▶ Tableau présentant les enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles
- ▶ Résolution du conseil d'établissement
- ▶ Annexe 1 : Encadrements légaux
- ▶ Annexe 2 : Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027
- ▶ Annexe 3 : Plan d'engagement vers la réussite du CSSD
- ▶ Annexe 4 : Taux de réussite et proportion des résultats entre 70% et 100% de l'école La Sablonnière aux épreuves ministérielles de juin en 4<sup>e</sup> année
- ▶ Annexe 5 : Taux de réussite proportion des résultats entre 70% et 100% de l'école La Sablonnière aux épreuves ministérielles de juin en 6<sup>e</sup> année

# Avant-propos

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré à partir des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu en ce qui concerne l'éducation.

Puisqu'il est le résultat d'un consensus, le projet éducatif de l'école La Sablonnière a été conçu en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents, le personnel de l'école et du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD), ainsi que les représentants de la communauté.

Reposant sur les solides piliers du CSSD que sont la collaboration, la cohérence des interventions et le soutien à l'enseignement en salle de classe, notre projet éducatif mise sur les compétences de notre équipe, les forces de nos partenaires internes et externes, ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour en assurer sa mise en œuvre et l'atteinte des objectifs 2023-2027.

À la fois axé sur la réalité et les besoins de notre école, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSD et le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

# Mot de la direction de l'école et de la présidente du conseil d'établissement

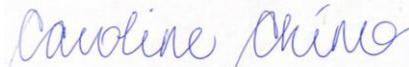
Dans le cadre de la loi 180 modifiant la Loi sur l'instruction publique (L.I.P.), chaque établissement scolaire doit se doter d'un projet éducatif contenant les orientations propres à l'école et les mesures pour en assurer la réalisation et l'évaluation (art. 37, L.I.P.). Le projet éducatif actualise ainsi la mission de l'école selon les trois grands axes : instruire, socialiser et qualifier.

C'est avec fierté que nous vous présentons le projet éducatif de l'école La Sablonnière pour la période de 2023-2027. Celui-ci est le fruit du travail de réflexion des élèves, des parents, des enseignants, des membres du personnel de l'école et du centre de services scolaire, ainsi que des membres de la communauté. Il est cohérent avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) qui lui, s'inscrit dans le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

L'évaluation de notre projet éducatif 2018-2022 a mis l'accent sur une amélioration des taux de réussite entre 2022 et 2023 dans les deux compétences en mathématique chez nos élèves de 6<sup>e</sup> année et de 4<sup>e</sup> année. Notre nouveau projet éducatif poursuit cette lancée en donnant les orientations adaptées aux besoins de tous les élèves de notre école et en identifiant des enjeux représentatifs de notre milieu. L'intention est de poursuivre l'atteinte de notre mission : La réussite de nos élèves.

L'accent mis sur les valeurs que nous partageons, soit la collaboration, l'autonomie, le respect et l'engagement, se reflète non seulement au quotidien à l'école, mais aussi dans les choix effectués pour déterminer les priorités des années 2023 à 2027.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe-école et les membres du conseil d'établissement qui ont contribué, de près ou de loin, à chacune des étapes de l'élaboration du présent projet éducatif. Merci aussi aux collaborateurs du CSSD qui, par leur expertise, jouent un rôle important dans l'accompagnement de notre école.



Caroline Chénier  
Présidente du conseil d'établissement



Isabelle Clermont  
Directrice

# Portrait de l'établissement

L'école La Sablonnière fait partie du CSSD et accueille environ 550 élèves, répartis en 25 classes de la maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année. Construite en 1981, elle est composée de 2 étages et située dans un milieu urbain à l'est de la Ville de Gatineau, dans le secteur de l'Aéroport.

L'histoire de notre école est liée à celle de notre voisine, l'école du Cheval-Blanc, car lors de l'ouverture de celle-ci dans le même secteur, le portrait de l'école de la Sablonnière a drastiquement changé en raison d'une redéfinition du territoire. Pour l'année scolaire 2018-2019, 52 % des élèves et 58% des enseignants étaient nouveaux dans l'établissement. La Sablonnière est donc une jeune école malgré l'âge de son bâtiment et l'analyse des résultats et des taux de réussite tient compte de cette réalité ayant marqué notre histoire.

# Portrait de l'établissement (suite)

<b>Nombre d'élèves</b>	<b>549 élèves</b>
<b>Indice de milieu socio-économique (IMSE)</b>	8
<b>Équipe-école</b>	<p>Environ 70 membres</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Direction : 1 direction et 1 direction adjointe</li><li>▪ Personnel enseignant : 25 enseignants (dont 1 enseignante mentore pour soutenir les nouveaux enseignants), 6 enseignants spécialistes et 2 enseignants orthopédagogues</li><li>▪ Personnel de soutien : 10 TES, 2 PEH et 2 secrétaires</li><li>▪ Service de garde : 1 technicienne, 1 classe principale et 17 éducatrices</li><li>▪ Personnel professionnel : 2 orthopédagogues</li><li>▪ Collaborateurs du CSSD : 1 orthophoniste, 3 psychoéducatrices, 3 conseillères pédagogiques, 1 psychologue</li></ul>
<b>Nombre de groupes</b>	<p>25 groupes</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 5 classes de préscolaire 4 ans et 5 ans</li><li>▪ 8 classes de 1<sup>er</sup> cycle</li><li>▪ 6 classes de 2<sup>e</sup> cycle</li><li>▪ 6 classes de 3<sup>e</sup> cycle</li></ul>
<b>Nombre d'élèves fréquentant le service de garde</b>	<p>Élèves avec statut régulier : 262 Élèves avec statut sporadique : 96 Élèves dîneurs : 160</p>

# Portrait de l'établissement (suite)

## Taux de réussite aux épreuves ministérielles

6 <sup>e</sup> année			
Français		Mathématique	
<i>Écrire</i>		<i>Résoudre</i>	
2022-2023 : 78%	CSSD : 87%	2022-2023 : 81%	CSSD : 85%
2021-2022 : 70%		2021-2022 : 60%	
<i>Lire</i>		<i>Raisonnner</i>	
2022-2023 : 77%	CSSD : 89%	2022-2023 : 72%	CSSD : 87%
2021-2022 : 72%		2021-2022 : 42%	
4 <sup>e</sup> année			
Français		Mathématique	
<i>Écrire</i>		<i>Résoudre</i>	
2022-2023 : 96%	CSSD : 87%	2022-2023 : 66%	CSSD : 78%
2021-2022 : 78%		2021-2022 : 88%	
<i>Lire</i>		<i>Raisonnner</i>	
2022-2023 : 66%	CSSD : 69%	2022-2023 : 74%	CSSD : 81%
2021-2022 : 72%		2021-2022 : 64%	

## Caractéristiques liées à la réussite

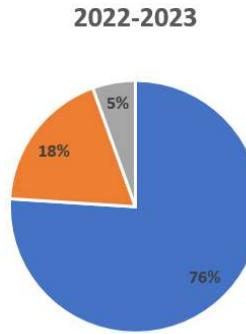
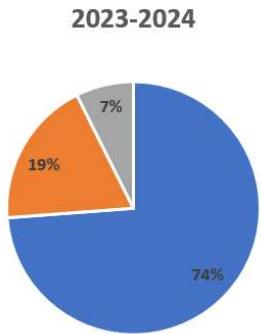
Nombre d'élèves ayant un plan d'intervention : 100

Nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) : 203

Proportion d'élèves ayant 12 ans et plus en 6<sup>e</sup> année en 2022 : 13%

# Portrait de l'établissement (suite)

## Proportion des élèves selon leur origine



■ Non immigrant ■ Immigrant 2e génération ■ Immigrant 1re génération

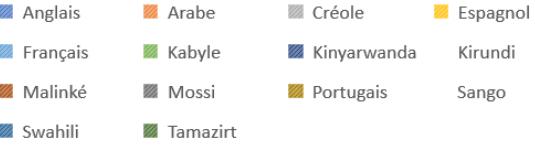
■ Non immigrant ■ Immigrant 2e génération ■ Immigrant 1re génération

## Proportion des élèves selon la langue maternelle

### 2023-2024



### 2022-2023



# Mission, vision et valeurs

## Mission

L'article 36 de la Loi sur l'instruction publique définit comme suit la mission de l'école :

- L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.
- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

La mission de l'école La Sablonnière est ***La réussite de nos élèves!***

- ▶ Au quotidien, cette mission détermine l'environnement et les pratiques dans lesquels les élèves évoluent et développent leur plein potentiel.

# Mission, vision et valeurs (suite)

## Vision

Notre mission se traduit par la vision de l'ensemble du personnel de l'école :

***Soutenir le développement intellectuel, physique et émotionnel de chaque élève.***

- ▶ À l'école La Sablonnière, nous croyons au développement global de l'enfant et nous misons sur le soutien de toutes les sphères de son développement.

## Valeurs

Nous partageons et mettons en pratique ces quatre grandes valeurs :

**Collaboration** : Travailler ensemble en posant des gestes d'échange, d'entraide et de partage.

**Autonomie** : Permettre à l'enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et capable de prendre ses propres décisions. C'est aussi acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie.

**Respect** : Reconnaître et accepter que chaque personne est unique avec ses forces, ses défis et ses différences, en demeurant poli envers les autres. C'est aussi prendre soin de son environnement.

**Engagement** : S'engager à fournir quotidiennement les efforts nécessaires pour accomplir son mandat en tant qu'élève ou membre du personnel.

# Analyse de l'environnement

## Modalités d'élaboration

Notre projet éducatif 2023-2027 a été élaboré dans le cadre d'une démarche collaborative. La première étape a consisté à évaluer la mise en œuvre du projet éducatif précédent, à actualiser les données et le contexte de l'école pour établir des constats à partir de l'analyse des données recueillies. Pour y arriver, conformément à l'article 74 de la L.I.P., les groupes suivants ont été consultés par questionnaires pendant la période de novembre 2022 à octobre 2023 : élèves, parents, personnel enseignant, autres membres du personnel, représentants de la communauté et membre du personnel du CSSD. Les réponses analysées par le comité d'élaboration du projet éducatif ont permis de réaliser un portrait de l'environnement de l'école et d'identifier les principaux enjeux. Lors de rencontres, l'ensemble de l'équipe-école a contribué à la révision de la mission et de la vision. Les valeurs déterminées et vécues depuis la mise en place du projet éducatif précédent étant toujours importantes et vivantes au quotidien, il a été déterminé de les conserver.

Les données recueillies au cours de la démarche ont permis d'identifier les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de notre école. La deuxième étape de l'élaboration du projet éducatif a alors consisté à réviser les enjeux, les orientations et les objectifs en fonction du portrait actuel de l'école. À partir des constats dégagés et en s'appuyant sur le PEVR du CSSD et sur le Plan stratégique du ministère de l'Éducation, les indicateurs et les cibles prioritaires pour les prochaines années ont pu être déterminés. Ceux-ci permettront aussi d'évaluer périodiquement le progrès et l'atteinte des objectifs du projet éducatif d'ici 2027.

Enfin, la troisième étape consiste maintenant à assurer la diffusion de notre nouveau projet éducatif. Collectivement, tous les acteurs de notre milieu s'engagent à collaborer pour favoriser l'atteinte des objectifs identifiés. Ensemble, nous souhaitons contribuer afin de poursuivre l'atteinte de notre mission : **La réussite de nos élèves!**

# Analyse de l'environnement (suite)

## Constats : Principales forces et opportunités de notre milieu

### *L'équipe-école et les élèves*

Parmi les forces et les opportunités identifiées lors des diverses consultations, il ressort clairement que notre école peut compter sur une équipe axée sur les pratiques collaboratives et appuyées sur la littérature. Les relations entre les membres du personnel sont harmonieuses et positives. De plus, le bien-être et la sécurité des élèves sont prioritaires. Les enfants se sentent satisfaits de leur école et ils y entretiennent des relations positives avec les intervenants. Ils considèrent que les différences entre eux sont respectées et que les adultes les aident à trouver des solutions. La communication école-famille est fréquente et constructive et, de manière générale, la collaboration avec les parents est positive. Des bénévoles de la communauté et un dynamique organisme de participation des parents (OPP) soutiennent l'équipe-école et contribuent au développement de la vie sociale de nos élèves. Le constat le plus important et sur lequel s'appuieront les cibles identifiées dans le présent projet éducatif est le suivant : nos élèves sentent qu'ils peuvent réussir.

### *Ressources disponibles*

L'école compte sur une grande équipe pour ses services complémentaires (personnel de soutien scolaire et professionnels) et un service de garde fréquenté par un nombre élevé d'enfants, ce qui permet d'accompagner les élèves, tant dans leurs apprentissages qu'au plan socioaffectif. L'accès et l'utilisation des outils technologiques ont aussi été identifiés dans les forces de notre école. Du côté physique, les locaux sont aménagés de manière à permettre l'accès à trois centres d'aide, deux locaux d'orthopédagogie, un grand local polyvalent et à un local dédié pour chaque spécialiste en musique et en anglais. Enfin, l'école peut compter sur plusieurs mesures financières ministérielles pour soutenir les élèves défavorisés, tant sur le plan scolaire que sur celui psychosocial.

# Analyse de l'environnement (suite)

## Constats : Principales faiblesses et menaces de notre milieu

### *Vulnérabilité des élèves*

Avec un IMSE de 8, plusieurs élèves proviennent de familles défavorisées ou vivant sous le seuil de la pauvreté. On remarque un taux d'absentéisme élevé et un enjeu de ponctualité pour plusieurs élèves. De plus, certains parents ont une perception négative face aux attentes élevées de l'école par rapport à la réussite scolaire, ce qui a un impact sur leur soutien et leur participation aux activités scolaires. La collaboration est parfois difficile aussi avec certains parents en ce qui concerne la gestion des comportements attendus à l'école. Du côté de la réussite scolaire, plus de 200 élèves sont handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) et une centaine d'entre eux ont un plan d'intervention. Ces données influencent la perception du sentiment d'efficacité personnelle de certains membres de l'équipe-école par rapport au soutien des élèves HDAA. Enfin, il y a une grande proportion d'élèves en échec ou vulnérables (ayant des résultats de 70% et moins) en français et en mathématique. De plus, les taux de réussite aux épreuves ministérielles de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année en juin 2023 sont en deçà de la moyenne du CSSD dans presque toutes les compétences, sauf en écriture de 4<sup>e</sup> année.

# Analyse de l'environnement (suite)

## Constats : Faiblesses et menaces de notre milieu - suite

### *Non-respect des règles de vie, intimidation et violence*

On dénombre plusieurs situations d'intimidation et de violence à notre école. En 2022-2023, il y a eu entre 20 et 39 événements déclarés liés à l'intimidation et 40 événements ou plus déclarés en lien avec la violence (Rapport annuel 2022-2023, CSSD). C'est dans la cour pendant les récréations que les élèves se sentent le moins en sécurité à l'école. Les consultations ont également mis l'accent sur le besoin d'harmoniser la gestion des comportements ne respectant pas les règles de vie entre les intervenants de l'école. De plus, des élèves passent beaucoup de temps à utiliser des appareils électroniques et à naviguer sur les réseaux sociaux à l'extérieur de l'école. De ce fait, on remarque maintenant de la cyberdépendance chez certains d'entre eux, ainsi que la présence de cyberviolence et de cyberconflits entre des élèves.

### *Rareté de la main-d'œuvre*

La pénurie de personnel représente une importante menace pour notre école, car nous arrivons difficilement à pourvoir tous les postes chez le personnel de soutien (particulièrement TES et PEH, mais aussi éducatrices au service de garde). La charge de travail étant répartie entre moins d'employés, l'essoufflement est parfois présent et se répercute sur l'absentéisme. Les impacts sur le service offert aux élèves sont grands lorsqu'un employé doit s'absenter et que nous ne sommes pas en mesure de le remplacer. La même situation est remarquée chez nos partenaires externes tels les services sociaux et les policiers. Cette situation représente aussi une menace pour le soutien essentiel offert aux élèves plus vulnérables, car le temps d'attente pour un retour s'allonge ou la disponibilité pour un accompagnement à l'école est réduite.

# Détermination et présentation des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles

À la lumière de ce qui précède, la prochaine section présente les enjeux, les orientations et les objectifs qui deviennent nos priorités pour les quatre prochaines années. Pour chaque objectif, nous avons identifié un indicateur et une cible, tout en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite du CSSD.

## **ENJEU : la réussite de tous les élèves**

### **Orientation 1 : En français, augmenter les compétences en lecture**

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français en 6<sup>e</sup> année du primaire.

Après l'analyse des résultats des élèves et des constats dégagés des différentes consultations, l'école La Sablonnière a choisi de mettre l'accent sur la compétence LIRE chez ses élèves. Notre école se fixe l'objectif d'augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% ou plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français en 6<sup>e</sup> année du primaire. L'intention est d'abord de réduire la proportion d'élèves vulnérables identifiés dans nos faiblesses et menaces. À l'épreuve de juin 2023, ce taux était de 58% pour notre école, alors que la moyenne du CSSD était à 74%. En sachant que notre équipe utilise des pratiques collaboratives et soutenues par la littérature en éducation, et avec la certitude que nos élèves sentent qu'ils peuvent réussir, nous souhaitons rejoindre la moyenne actuelle du CSSD pour éventuellement la dépasser. Un bon de 16% d'ici 2027 est ambitieux, mais l'analyse des résultats actuels des élèves a permis à l'équipe-école de conclure qu'il s'agit d'un objectif réaliste et stimulant.

# Détermination et présentation des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles (suite)

## **ENJEU : la réussite de tous les élèves**

### **Orientation 2 : En mathématique, augmenter les compétences en résoudre**

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique de 6<sup>e</sup> année du primaire.

En mathématique, notre école a choisi un objectif lié à la compétence RÉSOUDRE. L'analyse des résultats a permis de noter une amélioration importante de la proportion d'élèves qui obtiennent 70% ou plus à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique en 6<sup>e</sup> année du primaire. En effet, alors que ce taux était de 41% en 2022, il est passé à 63% en 2023. Le souhait est de maintenir le rythme et de poursuivre le travail collaboratif mis en place et ayant permis cette nette amélioration. Tout comme pour l'objectif en lecture en français, l'intention est de réduire la proportion d'élèves vulnérables identifiés dans nos faiblesses et menaces, pour éventuellement améliorer aussi nos taux de réussite aux épreuves ministérielles. Le taux d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique de 6<sup>e</sup> année en juin 2023 dans l'ensemble du CSSD était de 74%. Encore une fois, en unissant le travail d'équipe présent à notre école à la détermination de nos élèves, nous pouvons rejoindre la moyenne actuelle du CSSD pour éventuellement la dépasser. Un bon de 22% a été réalisé entre 2022 et 2023 grâce aux efforts de tous. Nous souhaitons maintenant augmenter de 11% d'ici 2027 la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique de 6<sup>e</sup> année.

# Détermination et présentation des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles (suite)

**ENJEU : Le bien-être physique et psychologique des élèves**

**Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire**

Objectif : Augmenter le nombre d'ateliers de prévention et de sensibilisation offerts aux élèves visant le développement de comportements prosociaux.

Les données liées aux actes d'intimidation et de violence à notre école démontrent qu'il y a un besoin en prévention et en sensibilisation en ce qui concerne les comportements prosociaux. En effet, en misant sur le développement des compétences socio-émotionnelles et sur l'enseignement explicite des bons comportements attendus, nous croyons que nous pourrons assurer un milieu de vie plus sain et plus sécuritaire pour tous. Cette démarche permettra également d'harmoniser la gestion des comportements attendus et respectant les règles de vie, ce qui nous permettra d'améliorer cette faiblesse identifiée lors des consultations. La présence d'événements de cyberviolence et de cyberconflits ajoutée au fait que certains élèves ne se sentent pas en sécurité dans la cour d'école lors des récréations confirme le besoin d'augmenter la prévention et la sensibilisation visant le développement de comportements prosociaux offertes aux élèves chaque année. En passant d'un mode réactif à un mode préventif, nous espérons aussi réduire la pression sur l'équipe du personnel de soutien, qui fonctionne parfois à effectifs réduits en raison de la rareté de la main-d'œuvre.

# Détermination et présentation des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles (suite)

**ENJEU : L'implantation d'une culture numérique**

**Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel enseignant et des élèves**

**Objectif : Augmenter le nombre d'activités d'apprentissage intégrant le numérique**

Parmi les forces de notre école identifiées lors des consultations, il a été constaté que nous avons une grande accessibilité aux outils technologiques et que, de manière générale, ceux-ci semblent bien utilisés. Toutefois, en sachant que plusieurs familles vivent des défis économiques et que ce ne sont pas tous les élèves qui ont accès à des outils technologiques à la maison, nous croyons qu'il est important que les activités d'apprentissage intègrent désormais de plus en plus les technologies afin de favoriser le développement des compétences numériques, tant chez le personnel enseignant que chez les élèves. De plus, face à la cyberdépendance de certains élèves, nous croyons qu'il est important que davantage d'activités d'apprentissage intègrent le numérique afin de les sensibiliser à l'utilisation saine et constructive de ceux-ci, tout en les informant des dangers et pièges qui peuvent être rencontrés avec les technologies.

# Tableau présentant les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles

Enjeu : La réussite de tous les élèves			
Orientation : En français, augmenter les compétences en lecture			
Objectif	Juin 2023	Indicateur	Cible
Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français en 6 <sup>e</sup> année du primaire.	58%	Taux de réussite à 70% et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français en 6 <sup>e</sup> année du primaire.	74% d'ici 2027
Enjeu : La réussite de tous les élèves			
Orientation : En mathématique, augmenter les compétences en résoudre			
Objectif	Juin 2023	Indicateur	Cible
Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique en 6 <sup>e</sup> année du primaire.	63%	Taux de réussite à 70% et plus à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique en 6 <sup>e</sup> année du primaire.	74% d'ici 2027

# Tableau présentant les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles (suite)

Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves			
Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire qui permet le développement de chacun			
Objectif	Juin 2023	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'ateliers de prévention et de sensibilisation offerts aux élèves visant le développement de comportements prosociaux.	Entre 0 et 1, selon le niveau	Nombre d'activités de prévention offertes aux élèves.	3 ateliers par classe par année d'ici 2027
Enjeu : L'implantation d'une culture numérique			
Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel enseignant et des élèves			
Objectif	Juin 2023	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'activités d'apprentissage intégrant le numérique dans les classes.	Initiatives isolées selon les intérêts et les compétences des enseignants	Le nombre d'activités d'apprentissage intégrant le numérique par classe.	10 activités par classe par année d'ici 2027

# Résolution du conseil d'établissement

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- ▶ la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- ▶ les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- ▶ les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- ▶ les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- ▶ la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;

Il est proposé par Mme Brigitte Landry que le projet éducatif 2023-2027 de l'école La Sablonnière soit adopté.

Adopté à l'unanimité le 21 février 2024.

Résolution CE 202324-210224-04

# Annexe 1 : Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- ▶ Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - ▶ La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
  - ▶ Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
  - ▶ Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - ▶ Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
  - ▶ La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- ▶ Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)4;
- ▶ Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- ▶ Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- ▶ Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

# Annexe 2 :

## Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec

### 2023-2027

#### **Orientation 1 :**

Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise L'éducation est une priorité pour le gouvernement, tout comme pour les Québécoises et Québécois.

Elle constitue la clé pour que chaque élève puisse avoir les moyens de s'épanouir à l'école, tout en se préparant à contribuer pleinement à notre société. C'est en ce sens que le Ministère et les milieux scolaires se mobilisent et s'appuient sur la convergence des efforts de tous les acteurs et partenaires du système scolaire pour mettre au cœur de leurs décisions et de leurs actions la réussite éducative de chaque élève.

#### **Objectif 1 :**

Accroître la réussite des élèves

La réussite éducative constitue un enjeu majeur et une préoccupation renouvelée de tout acteur du système éducatif, notamment parce qu'elle s'inscrit comme l'un des leviers porteurs du développement du plein potentiel des élèves et, de ce fait, du développement de citoyens responsables et pleinement adaptés à la réalité du 21e siècle. Plan stratégique 2023-2027 | 23 Pour favoriser la réussite du plus grand nombre et ne laisser personne derrière, nous devons suivre la progression des élèves tout au long de leur parcours scolaire et nous assurer de les soutenir adéquatement en fonction de leurs besoins particuliers. C'est pourquoi le Ministère établit des objectifs officiels pour les garçons et les EHDAA, deux groupes d'élèves davantage à risque, tout en continuant de monitorer la réussite afin de mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins de tous les élèves. En ce qui concerne le parcours éducatif des élèves, le plan stratégique introduit des objectifs pour certaines épreuves ministérielles en français et en mathématique, deux disciplines se situant au socle de la réussite scolaire, de même que pour le déploiement des classes de maternelle 4 ans.

# Annexe 2 (suite) :

## Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec

### 2023-2027

#### Orientation 3 :

##### Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

L'un des facteurs prédictifs de la réussite éducative et de la persévérence scolaire est la qualité du climat scolaire dans lequel l'élève évolue. Ce climat, qui doit être inclusif pour tous les élèves, influence directement son sentiment de bien-être ainsi que sa santé mentale et physique. Ainsi, l'élève se sentira bien à l'école, aura le goût de s'y rendre et sera par le fait même plus disposé aux apprentissages. Les nouvelles écoles, comme les écoles existantes, doivent être des lieux accueillants, sains et sécuritaires, d'où l'importance de prioriser les rénovations à apporter aux écoles situées en milieux défavorisés, par exemple celles où les élèves requièrent souvent un soutien différent.

#### Objectif 4 :

##### Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers

Les projets pédagogiques particuliers (PPP) sont considérés comme des facteurs importants de réussite et de persévérance scolaires pour bon nombre de jeunes. Ils contribuent à rendre nos écoles inspirantes et donnent l'occasion aux élèves qui le souhaitent de concilier leur intérêt pour une activité sportive, artistique, communautaire, entrepreneuriale ou autre avec leur parcours scolaire. La motivation scolaire, l'engagement et la réussite éducative seront favorisés par une offre plus généreuse de PPP abordables et accessibles au plus grand nombre d'élèves au Québec.

# Annexe 2 (suite) :

## Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec

### 2023-2027

#### **Objectif 5 :**

Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

La qualité du climat scolaire fait partie des composantes clés du bien-être à l'école. Des années de travaux sur le climat scolaire démontrent toute l'importance d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant en tant que facteur incontournable de la réussite éducative. Des relations interpersonnelles positives, des pratiques pédagogiques et éducatives appuyées sur la recherche, la collaboration entre les intervenants et le sentiment de justice et de sécurité ressenti par les élèves contribuent à l'émergence de l'énergie nécessaire au développement des compétences disciplinaires. De la même manière, cet environnement favorable à la réussite éducative permet un sain développement des élèves, et une meilleure capacité à faire face aux défis de la vie auxquels ils peuvent être confrontés. Ainsi, en centrant leurs actions sur un ensemble de facteurs favorables au bien-être des élèves, les milieux scolaires contribuent à améliorer le climat scolaire et à prévenir la violence et l'intimidation, ce qui contribue au bien-être de leur population. Et ce bien-être a un impact direct sur la disponibilité cognitive et émotionnelle des élèves à l'égard des apprentissages, sur leur réussite éducative et, ultimement, sur leur persévérance scolaire.

# Annexe 3

## Plan d'engagement vers la réussite du CSSD

OBJECTIFS	JUIN 2022	CIBLES	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
À l'échéance du PEVR, les taux de réussite des élèves auront augmentés.	82,8%	85%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	77,5%	84%	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	Juin 2027
	79,1%	80%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des garçons en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	64%	65%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des élèves HDAA en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	83%	90%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 <sup>e</sup> année du primaire.	Juin 2027
	82%	88%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique, 6 <sup>e</sup> année du primaire.	Juin 2027
	80%	86%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire raisonner en mathématique, 6 <sup>e</sup> année du primaire.	Juin 2027

## Annexe 4

### Taux de réussite et proportion des résultats entre 70% et 100% de l'école La Sablonnière aux épreuves ministérielles de juin en 4<sup>e</sup> année

Année scolaire	2018-2019	2021-2022	2022-2023	CSSD juin 2023
<b>Lecture 4<sup>e</sup> année primaire</b>				
Taux de réussite	77%	72%	66%	69%
Proportion des résultats entre 70% et 100%	60%	49%	46%	51%
<b>Écriture 4<sup>e</sup> année primaire</b>				
Taux de réussite	83%	78%	96%	87%
Proportion des résultats entre 70% et 100%	57%	47%	70%	64%
<b>Raisonner 4<sup>e</sup> année primaire</b>				
Taux de réussite	80%	64%	74%	81%
Proportion des résultats entre 70% et 100%	85,7%	95,7%	96,1%	82%
<b>Résoudre 4<sup>e</sup> année primaire</b>				
Taux de réussite	91%	70%	78%	87%
Proportion des résultats entre 70% et 100%	60%	41%	55%	61%

Années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 : Aucune épreuves ministérielles en raison de la Covid

## Annexe 4 (suite)

Taux de réussite et proportion des résultats entre 70% et 100% de l'école  
La Sablonnière aux épreuves ministérielles de juin en 6<sup>e</sup> année

Année scolaire	2018-2019	2021-2022	2022-2023	CSSD juin 2023
<b>Lecture 6<sup>e</sup> année primaire</b>				
Taux de réussite	89%	72%	77%	89%
Proportion des résultats entre 70% et 100%	66%	59%	58%	74%
<b>Écriture 6<sup>e</sup> année primaire</b>				
Taux de réussite	91%	70%	78%	87%
Proportion des résultats entre 70% et 100%	60%	41%	55%	61%
<b>Raisonner 6<sup>e</sup> année primaire</b>				
Taux de réussite	36%	42%	72%	87%
Proportion des résultats entre 70% et 100%	15%	30%	63%	76%
<b>Résoudre 6<sup>e</sup> année primaire</b>				
Taux de réussite	70%	60%	81%	87%
Proportion des résultats entre 70% et 100%	66%	41%	63%	74%